



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex



Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

EUTELSAT COMMUNICATIONS

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Assemblée générale mixte du 21 novembre 2024 (19^{ème} résolution)

Forvis Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes à directoire et
conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros – RCS Nanterre 784 824 153

Ernst & Young et Autres

Société par Actions Simplifiée à capital variable
RCS Nanterre 438 476 913

EUTELSAT COMMUNICATIONS

Société anonyme

RCS : 481 043 040 Nanterre

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Assemblée générale mixte du 21 novembre 2024 (19^{ème} résolution)

A l'assemblée générale de la société Eutelsat Communications,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux éligibles (au sens de l'article L. 22-10-59 II alinéa 2 du code de commerce) ou certaines catégories d'entre eux, de votre société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui sont liés à votre société dans les conditions définies à l'article L. 225-197-2 du code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra excéder 0,6% du capital de la société à la date de la présente assemblée générale.

Votre conseil d'administration vous précise dans son rapport que l'attribution définitive d'actions aux mandataires sociaux éligibles de la société et/ou aux salariés éligibles du groupe serait soumise à la réalisation de conditions de performance et que ces conditions seraient déterminées par lui-même à la date de l'attribution des actions et en fonction de plusieurs indicateurs de performance.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à compter de la date de la présente assemblée générale à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

EUTELSAT COMMUNICATIONS

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital
Assemblée générale mixte du 21 novembre 2024 (19^{ème} résolution)

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars

Paris La Défense, le 15 octobre 2024

DocuSigned by:

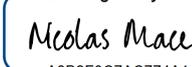
5BE6ADD7086C401...

Erwan Candau

Associé

Ernst & Young et Autres

Paris La Défense, le 15 octobre 2024

DocuSigned by:

A8B2F0C7AC774A1...

Nicolas Macé

Associé